

344

P. Insects

ashm

1908

Emery

---

Extrait des Annales de la Société Entomologique de Belgique.  
TOME LII, 1908.

---

---

Bruxelles. — Impr. écon., A. BARUSA, rue de Trèves. 38.

213384

M

DESCRIPTIONS D'UN GENRE NOUVEAU  
ET DE PLUSIEURS  
FORMES NOUVELLES DE FOURMIS DU CONGO

par C. Emery.

Je décris ici sur la requête de mon ami, le R. P. WASMANN, quelques Fourmis que j'avais reçues de lui il y a longtemps, mais que malheureusement l'état de ma santé ne m'avait pas permis jusqu'à présent d'étudier.

**Dicroaspis** n. gen. (*δίχροος bifidus*; *ἀσπίς scutum*).

♂. ♀. — Portion médiane de l'épistôme élevée, enchassée en forme de coin en arrière entre les arêtes frontales, tronquée et terminée à son bord antérieur en une sorte de fourche surplombant les mandibules. Celles-ci se croisant de beaucoup; leur bord latéral très oblique, peu arqué, leur bord masticateur armé de dents aiguës. Arêtes frontales limitant une scrobe profonde prolongée en arrière jusqu'à l'extrémité du scape et pas loin des angles de la tête, qui est plus large à son bord postérieur qu'à l'épistôme. Yeux placés sous la scrobe, fort petits chez l'♂, bien développés chez la ♀; chez

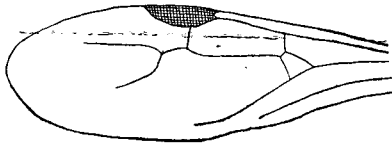


Fig. 1.

Aile antérieure de *Dicroaspis cryptocera* ♀.

celle-ci, il y a des ocelles. Antennes de 11 articles; scape médiocrement épais, sans soies marginales; funicule dépassant le scape et arrivant jusqu'à l'extrémité des mandibules, lorsque le scape est appliqué au fond de la scrobe; articles 2-6 du funicule très

courts; massue de 3 articles plus long que le reste du funicule. Promésonotum de l'♂ bombé sans suture; une suture mesoépinotale bien marquée; épinotum muni d'épines. Thorax de la ♀ court et bombé, écusson tronqué en arrière. Aile antérieure avec une cellule radiale ouverte, deux cellules cubitales et une petite discoidale; le cubitus étant longuement soudé au radius il en résulte que la 2<sup>e</sup> cellule cubitale (cell. cubitale ouverte) est détachée de la 1<sup>re</sup>. Pédicule court; pétiole presque dépourvu de portion cylindrique précédant le nœud; les deux segments du pédicule pourvus en dessous chacun à son bord antérieur d'un appendice dentiforme. Gaster compris presque tout

dans son segment basal. Pattes courtes. Poils du corps et des extrémités couchés, non squamiformes.

Le nouveau genre ressemble à *Calyptomyrmea*. Il en diffère par ses antennes de 11 articles, la forme de la tête et les poils non squameux.

**Dicroaspis cryptocera** n. sp.

♂. — Rouge brun de nuance inégale : tête et corselet plus brun, pédicule plus roux, gaster et pattes d'un rouge clair. Tête, corselet et pédicule presque entièrement couverts de gros points ombiliqués, donnant naissance à des poils obliquement couchés ; ces points sont séparés par des intervalles, linéaires, formant réseau ; le fond des points, ainsi que leurs intervalles sont lisses et paraissent luisants à une forte loupe ; le gaster est lisse et luisant et parsemé de points piligères. Les pattes et le scape sont également lisses, couverts de points plus nombreux, donnant naissance à la pubescence. Pas de poils dressés sur le corps et sur les extrémités. Tête plus longue que large, à bord postérieur largement échancré, avec les angles postérieurs arrondis ; bords latéraux droits convergent vers la bouche ; les yeux placés un peu en avant du milieu des côtés, à peine visibles en dessus. Les arêtes frontales commencent en arrière, à un cinquième environ de la longueur de la tête, tout près du bord latéral, puis convergent fortement jusqu'au niveau de l'insertion des antennes ; ensuite elles sont dilatées et tronquées en avant, comprenant entre elles l'extrémité postérieure de l'épistome, dépassées en avant par la fourche formée par le bord antérieur de celui-ci. L'épistome est très luisant et creusé en gouttière entre les arêtes frontales. Mandibules striées et creusées de points nombreux. Scape épais, mais non aplati, densément ponctué et pubescent ; funicule à 1<sup>er</sup> article environ aussi long que la somme des trois suivants ; les 6 articles suivants de même longueur, augmentant graduellement de grosseur, bien plus épais que longs ; les 3 derniers constituant la massue, les deux premiers de même longueur mais d'inégale grosseur, le 2<sup>e</sup> au moins aussi épais que long ; le dernier très grand, plus grand que la somme des deux précédents. Corselet court, arrondi par devant ; en arrière de la suture méso-épinotale, la face basale de l'épinotum, beaucoup plus courte que la face déclive, forme un bourrelet ; les épines sont en triangle subéquilatéral. Le pétiole a un nœud squamiforme, tronqué en dessus, descendant en pente devant et derrière ; le postpétiole est plus large et plus long que le nœud du pétiole ; regardé en dessus, il est plus large que long d'environ un tiers. — Long. 2,3 mill.

♀. — Coloration et sculpture comme l'♂. Yeux beaucoup plus grands, bombés. Du reste structure comme l'♂, sauf la forme du

corselet. Epines de l'épinotum comme chez l'♂. Ailes rembrunies, les nervures et le ptérostigma bruns. Long. 2,6 mill.

Stanleyville, Congo supérieur Belge (le R. P. H. KOHL).

Hôte de *Myrmicaria eumenoïdes* GERST.

**Tetramorium termitobium** n. sp.

♂. Jaune pâle grisâtre, gastre et extrémités d'un jaune plus vif, mais toutefois un peu sale. Tête et corselet grossièrement ridés longitudinalement, avec des rides transversales formant un réseau irrégulier. La surface frontale de la tête (en dedans des arêtes frontales) et la surface du promésonotum lisses entre les rides, même au microscope; la surface latérale de la tête, le col du pronotum et l'épinotum ponctués. Les nœuds du pédicule très superficiellement ridés; le gastre lisse semé de points piligères. Des soies dressées éparses sur le corps, obtuses et fusiformes; les pattes et les antennes n'ayant que de la pubescence fine et courte. Tête un peu plus longue que large, le bord postérieur droit, les angles postérieurs largement arrondis, les côtés légèrement arqués, avec les yeux placés en avant du milieu des côtés, fort petits, composés de 6 facettes. Épistome voûté avancé en arc et étroitement échancré à son bord antérieur, ridé longitudinalement. Arêtes frontales prolongées presque jusqu'au bord postérieur de la tête. Mandibules larges, striées, armées de 3 dents grandes, très aiguës à l'extrémité et de 4 ou de 5 petites et obtuses, plus en arrière. Scape n'atteignant pas le bord occipital; 1<sup>er</sup> article du funicule de la longueur des trois suivants; 2-8 graduellement plus épais, plus courts que longs; 9-10 à peu près aussi larges que longs; le dernier plus long d'une fois et demie que les deux précédents réunis. Promésonotum court, environ une fois et demi aussi long que large; ample d'épaules qui sont arrondies, conformé à peu près comme chez *T. simillimum* F. SM., mais plus large; épines de l'épinotum un peu plus courtes qu'elles ne sont distantes à la base, grêles, droites, subparallèles, obliques. Nœud du pétiole subglobuleux; postpétiole un peu plus large et beaucoup plus court que le nœud du pétiole. — Long. 2 mill.

Ressemble à première vue à *T. simillimum* mais s'en distingue surtout par la sculpture toute différente, par les épines de l'épinotum et par les yeux atrophiés.

Sankuru. Congo belge (M. LUJA).

Hôte du *Cubitermes sankuriensis* WASM.

**Tetramorium aculeatum** MAYR (1) subsp. **andricum** n.

♂. Plus grand et plus foncé que la forme typique de l'espèce; brun de poix, avec le gastre et les tarse rougeâtres; les épines de l'épinotum longues, au moins autant que chez le type. — Long. 4,2 mill.

♀. Mon unique exemplaire est immature, encore enveloppé de la peau de la nymphe. Cependant, malgré cela, la coloration rappelle l'♂; les antennes et les pattes sont brun foncé. — Long. 5,5 mill. environ.

Le ♂ est très caractéristique: il est coloré comme l'♂; les ailes fortement rembrunies. Très grand. Long. 6,7 mill., aile 7 mill.

Stanleyville, Congo supérieur belge (le R. P. H. KOHL.)

Le ♂ typique dont j'ai vu deux exemplaires, récoltés avec les ouvrières (Sankuru, LUJA) est beaucoup plus petit; long. 4,5 mill., aile 5 mill. Brun beaucoup plus clair; pattes et antennes brun jaunâtre. Les ailes beaucoup plus claires.

Il existe des intermédiaires entre le type et la sous-espèce *andricum*, tant dans la couleur que dans la dimension. J'en possède des spécimens qui m'ont été envoyés par le Musée Royal de Belgique; ils proviennent de Lingunda (Congo belge). Dimensions de l'♂ 4 mill.; ♂ 5 mill., aile 6,3.

(1) Cette espèce a été décrite par MAYR en 1866, qui l'attribua au genre jusqu'ici exclusivement américain, *Macromischa* ROG.

En 1896, je publiai dans le *Bulletin de la Société entomologique de France*, une étude critique sur le genre *Macromischa*, réduisant les espèces de ce genre à la majeure partie des formes américaines et rapportant les autres au genre *Aphaenogaster*; quant aux espèces d'Afrique (*M. aculeata* MAYR et *africana* MAYR), je les attribuai au genre *Tetramorium*. On ne connaissait pas encore les ♂ de ces espèces et ce n'est que sur les caractères de l'♂ et de la ♀ que je fondais ces conclusions.

Les résultats de ce travail ne semblent pas avoir rencontré la faveur de mes collègues en myrmécologie. FOREL, en 1901, décrit un *Macromischa Wasmanni* (que je regarde tout au plus comme une sous-espèce de *aculeata*, espèce extrêmement variable). MAYR, en 1902, signala un ♂ de *M. aculeata*: ses antennes avaient le 3<sup>e</sup> article allongé comme chez *Tetramorium*, attestant sa parenté avec ce genre; mais ces antennes sont de 11 articles, tandis que les antennes de *Tetramorium* devraient être de 10 seulement. J'ai examiné six ♂ de diverses provenances; tous avaient les antennes de 10 articles; il n'existe donc aucune différence générique entre les *Macromischa* africains et les *Tetramorium*. Evidemment MAYR a été induit en erreur par une anomalie de son exemplaire. Le ♂ décrit par MAYR se rapporte à une forme intermédiaire entre la sous-espèce *andricus* et le type.

Tandis que j'écris ces lignes, je reçois un travail de WHEELER, dans lequel il décrit le ♂ d'un *Macromischa* de Porto-Rico (*M. isabellae* WH). Le ♂ a le funicule de forme ordinaire; rien qui rappelle la forme caractéristique de *Tetramorium*.

**Tapinoma luridum** n. sp.

♂. Jaune sale avec une nuance d'un brun roussâtre sur la tête; le gastre brun noirâtre. Tégument microscopiquement réticulé surtout sur la tête, ce qui lui donne un aspect légèrement mat; le corselet est luisant à peine voilé par la pubescence; le gastre est brillant presque lisse. Pubescence très courte entièrement adhérente, sans poils dressés, excepté sur l'épistôme et sur les mandibules. Tête plus longue que large, plus large en arrière, les côtés arqués, échancrée à son bord postérieur; la forme et les proportions de la tête à peu près comme chez un *T. erraticum* de moyenne taille; les yeux plus gros que chez cette espèce. Echancrure de l'épistôme en arc surbaissé, mesurant un peu moins du tiers de la largeur de l'épistôme. Mandibules lisses avec des points sétigères, armées de dents nombreuses. Scape grêle dépassant le bord postérieur de la tête; funicule graduellement épaissi vers l'extrémité; 1<sup>er</sup> article du double plus long que gros; 2<sup>e</sup> article à peine plus long qu'épais; 3-10 d'égale longueur, mais grossissant insensiblement vers l'extrémité de l'antenne, le 3<sup>e</sup> d'un tiers plus long qu'épais, le pénultième peu plus long que sa grosseur mesurée à l'extrémité

Pronotum et mésonotum formant sur le profil une courbe continue; face basale de l'épinotum droite, aussi longue à peu près que la moitié de la face déclive, formant avec celle-ci un angle obtus. Pétiole de forme ordinaire. Gastre allongé. — L à peu près 2 mill.

Sankuru, Congo Belge (M. LUJA).

Je n'en ai vu qu'un seul exemplaire.

**Camponotus simus**-n. sp.

♂. Brun de poix, la tête presque noire, le funicule et les pattes brun plus ou moins roussâtre, tous les trochanters et les hanches des deux paires de pattes postérieures ainsi que la base des cuisses jaune pâle, le bord postérieur des segments du gastre jaune roussâtre. Tégument luisant; on voit à une forte loupe une fine réticulation superficielle; celle-ci est surtout apparente sur le mésonotum et l'épinotum ce qui rend ces segments moins luisants; des points nombreux, obliques, donnant naissance à des poils roux, dressés, surtout abondants sur le dos du corselet, sur le front et sur le gastre; pattes, surtout les tibias et le scape, couverts d'une pubescence copieuse, longue, oblique, jaune-roux; pubescence courte à peine visible sur la tête.

Taille peu variable, aussi bien que la forme de la tête. Celle-ci est plus large que longue; vue en dessus, en trapèze, bord postérieur droit ou peu s'en faut, angles postérieurs arrondis, bords latéraux

arqués, convergeant en avant; vue de profil, elle est médiocrement convexe dessus en ses deux tiers postérieurs; à partir de l'insertion de l'antenne, elle forme une déclivité brusque comprenant l'épistôme et la partie antérieure du front. Les yeux sont placés dans la moitié postérieure de la tête, distants du bord postérieur d'un espace égal à leur diamètre longitudinal environ, chez les grands individus, moindre chez les petits. L'épistôme est court et large, à lobe médian bombé, terminé à son bord antérieur par un feston arrondi. Les mandibules sont courtes à 5 dents, parsemées de points piligères. Scapes ne dépassant pas les angles postérieurs de la tête chez les grands individus, les dépassant environ du tiers chez les petits, peu ou point comprimés. Points piligères abondants sur l'épistôme, le front, le vertex et l'occiput; nuls sur les joues qui n'ont pas de poils dressés, mais seulement de la pubescence à peine distincte. Corselet vu en dessus large et un peu déprimé; le pronotum à épaules arrondies, large au moins comme les deux tiers de la tête, se rétrécissant après ces épaules et jusqu'à la suture méso-épinotale; la face basale de l'épinotum à bords parallèles, une fois et demie plus longue que large. De profil, le dos forme un arc continu, jusqu'à la limite de la face basale de l'épinotum, où elle passe par une courbe brusque à la face déclive de même longueur. Poils de l'épinotum inclinés en avant. Écaille mince, tranchante, convexe en avant, plate en arrière. Pattes courtes, les tibias à section ovale, sans soies raides au bord inférieur. — L. 5-6,5. Tête maxima  $1,8 \times 1,6$ ; scape 1,4; corselet 1,8; tibia post. 1,7.

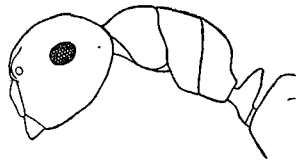


Fig. 2.

Profil de *Camponotus simus* ♂.

♀. Coloration, sculpture et pilosité comme le ♂. Tête plus allongée  $1,8 \times 1,8$ . Long. 10 mill.

Sankuru, Congo Belge (M. LUJA).

Se rattache à *C. Meinerti* FOR. et à *C. Buchholzi* MAYR, donc au groupe *foraminosus* de mon catalogue des *Camponotus* et *Polyrhachis*. Par la coloration des pattes il rappelle le *C. natalensis* F. SM., *Bianconii* EMERY, *Bertolonii* EMERY, mais il en diffère profondément par la structure de la tête.